AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

AVIS DE REPORT

Date : 18/05/2022

IC 01-05-2022 : Coordinateur (trice) associatif

Pays : MAROC

Description de la mission : La coordination de la déclinaison des programmes au niveau territorial, ainsi que la formulation des recommandations pour appuyer les opérationnels à réaliser leurs objectifs dans un but de performance opérationnelles collective.

Nom du projet : coordination des programmes au niveau territorial

Durée de la mission : 60 jours sur une période de 1 an (05/2022 au 05/2023)

L'offre doit être soumise à par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement.morocco@undp.org **au plus tard le 01 août 2022 à 16H** (heure de Rabat), en spécifiant dans l'objet : IC 01-05-2022 : Coordinateur (trice) associatif

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. La personne en charge répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. Contexte

Le marché de l'emploi au Maroc s'est aggravé ces dernières années à cause de la crise sanitaire et de la sécheresse. Le chômage a atteint 11,8% en 2021 contre 9,2% en 2019 (Réf HCP). Cette situation est plus marquée chez les jeunes de 15 à 24 ans chez lesquels le taux de chômage peut atteindre 30,8%. La création de l'emploi et la lutte contre le chômage est par conséquence une des priorités du nouveau modèle de développement (NMD) et de la feuille de route gouvernementale en 2021-2026.

C'est dans ce cadre de partenariat avec le **ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC)** et le **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** qu'un plan d'initiation a été préparé et signé par les parties prenantes afin d'assister le ministère dans la gouvernance de ses programmes gouvernementaux pour la création de l'emploi durant la période 2021-2026.

Ce Plan d'Initiation a pour objectif de renforcer à terme la gouvernance du ministère dans la réussite de sa politique d'Inclusion économique, d'accompagnement de la toute petite entreprise (TPE) et de la promotion de l'emploi et des compétences. Il permettra notamment :

- La mobilisation d'expertise pour l'appui à l'élaboration des contenus des programmes gouvernementaux du ministère.
- Le développement d'une stratégie de communication et d'un plan de formation pour accompagner lesdits programmes.
- La conception et le développement d'un plan d'actions global couvrant le portefeuille des programmes gouvernementaux en matière d'emploi et d'entreprenariat.
- La conception et le développement d'un système d'information agnostique et de suivi-évaluation
- L'impulsion de dynamiques entrepreneuriales innovantes au niveau national, régional et territorial.

C'est dans ce cadre que le PNUD en collaboration avec le MIEPEEC, fera appel à Coordinateur (trice) associatif pour gérer le plan d'initiation conformément à la durée du projet mentionnée ci-dessus

2. Étendue des Travaux, Responsabilités et Description Analytique des Travaux Proposés

Planification d'un dispositif de veille en étroite relation avec les parties prenantes concernées:

Selon une approche bien prédéfinie, le/la **Coordinateur (rice) associatif** devra veiller à la création d'un environnement et des conditions propices pour le déploiement des programmes développés par le MIEPEEC au niveau des différents acteurs de la société civile (Associations, groupements professionnels …)

Coordination de la déclinaison des programmes:

le/la **Coordinateur (rice) associatif** devra assurer la fonction d'intermédiation et de coordination et de mise en œuvre des programmes d'employabilité développés par le MIEPEEC au sein des territoires et ce dans une démarche participative qui favorise la dynamique associative et prend en compte les parties prenantes concernées (Associations, groupements professionnels …)

Suivi et évaluation de l'application des programmes :

Dans le cadre de ses missions, le/la **Coordinateur (rice) Associatif** sera amené (e) à :

- Suivre au niveau territorial le bon déploiement et évaluer l'avancement des programmes d'employabilité développés par le MIEPEEC avec les acteurs de la société civile (Associations, groupements professionnels …)
- Encadrer les opérations et actions issues des programmes d'employabilité développés par le MIEPEEC avec les acteurs de la société civile (Associations, groupements professionnels …)
- S'assurer du respect des guides et normes de déploiement des programmes d'employabilité développés par le MIEPEEC pour les acteurs de la société civile (Associations, groupements professionnels …)
- Mesurer l'impact associatif sur les programmes développés par le MIEPEEC

Parmi les livrables attendus du **Coordinateur (rice) associatif** dans le cadre de sa mission: • Notes et rapports spécifiques et périodiques à Mr le ministre sur le déploiement des programmes développés par le MIEPEEC et niveau de coordination des acteurs de la société civile

3. Calendier de remise de livrable et modalités de paiement

Prestations/ livrables	Délais de remise	Tranche de paiement
Notes et rapports spécifiques et périodiques à Mr. le ministre	*A la réception du livrable* *06/2022*	*20%*
Notes et rapports spécifiques et périodiques à Mr. le ministre	*A la réception du livrable* *08/2022*	*20%*
Notes et rapports spécifiques et périodiques à Mr. le ministre	*A la réception du livrable* *10/2022*	*20%*
Notes et rapports spécifiques et périodiques à Mr. le ministre	*A la réception du livrable* *01/2023*	*20%*
Notes et rapports spécifiques et périodiques à Mr. le ministre	*A la réception du livrable* *03/2023*	*20%*

4. Qualifications et Experiences Requises

I. <u>Qualifications académiques :</u>

- Diplôme spécifique dans le domaine de santé ou spécialiste en santé sexuelle et reproductive

<u>II. Années d'expérience:</u>

- Expérience de plus de 15 ans dans le milieu associatif
- Expérience au sein d'une organisation non gouvernementale internationale est souhaitée

II. <u>Compétences :</u>

- Une bonne connaissance du contexte de la question de l'emploi au Maroc
- Une connaissance des politiques publiques en général du Maroc (stratégies sectorielles, plans d'action, mesures spécifiques, actions opérationnelles, etc.) ;
- Une bonne connaissance opérationnelle des acteurs institutionnels et professionnels marocains concernés par le plan d'initiation ;
- Très bonne maitrise du tissu associatif marocain et son fonctionnement (règles statutaires de l'association, culture associative, dispositifs d'accompagnement de la vie associative, subventions, outils d'évaluation...)

5. Documents à Inclure lors de la Soumission de l'offre

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :
1. Offre :
(i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.
(ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail (le cas échéant).

2. Offre financière
3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

6. Offre Financière

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

7. Évaluation

Le/la consultant(e) sera évalué(e) en fonction d'une combinaison de critères techniques et financiers.

Phase 1 : Évaluation technique des offres L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critère	***Coefficient***	***Point Max.***
Offre technique		
Expérience professionnelle > 15 ans (membre actif dans le milieu associatif) 20 points *Expérience confirmée en droit de femmes et enfants : 10 points* *Expérience en sécurité santé au travail ou secteur hospitalier : 10 points*	*40 %*	*40*
Expérience au sein d'une organisation non gouvernementale internationale : 15 points	*15%*	*15*

Expertise dans la coordination associative : 10 points Expertise en gestion de conflit : 5 points Expertise dans le processus de gouvernance des associations (présidence d'association, : 10 points	*25%*	*25*
Approche méthodologique adoptée : 10 points	*10%*	*10*
Diplôme académique Diplôme spécifique dans le domaine de santé ou spécialiste en santé sexuelle et reproductive : 10 points	*10%*	*10*

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

F= 100 * Pmin/P

P : Prix de l'Offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins distante

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

N= 0,7 * T + 0,3* F

Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note totale 'N' la plus élevée.

Annexes

Annexe 2 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)

Annexe 3- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.